

# Réunion publique du 16/02/2019 à St Julien du Gua

## Recueil des propositions au niveau de l'Atelier : DEMOCRATIE et CITOYENNETE

Nous avons avancé en même temps que le questionnaire proposé par la plateforme, et un essai de synthèse est fait.

Notre démocratie se veut représentative mais nos 2 parlements ne reflètent pas la diversité de la société, ni en métier, ni en âge, ni au niveau de la parité homme/femme ; Comment y remédier ?

Il faut favoriser les candidatures dans toute la société par :

- un statut de l' élu qui doit retrouver sa place dans la société civile dès la fin de son mandat (mise en disponibilité = obligation pour l' employeur de le reprendre)
- Il faut y associer un tirage au sort de citoyens non élus, à l' échelon national (députés) ou local, en proposant une formation de base ; ceci diminuerait le nombre de professionnels de la politique.
- Il faut éloigner dans le temps les élections législatives des élections présidentielles.

Pour qui votons-nous et comment vivons-nous la durée du mandat ?

Un besoin de proximité est affiché :

- pour nous représenter, surtout localement, c' est au candidat dont nous connaissons les qualités humaines que nous faisons confiance ;
- mais son programme électoral risque de n' être plus appliqué tout au long du mandat (contraintes liées aux réalités, logique de parti politique...) : il faudrait avoir l' occasion de le lui dire lors de réunions officielles, de rencontres semestrielles avec lui ; des liens seraient tissés, tout comme : organiser des moments conviviaux renouerait le lien entre citoyens et élus.
- il n' est pas souhaité que les instances recourent plus aux syndicats, associations ; par contre, les élus doivent apprendre à s' appuyer sur les citoyens pour avancer sur certains sujets proposés (réunions d' information sur les projets, d' écoute des citoyens-usagers, 1 à 2 fois par an)

Les COM-COM :

La mise en place des communautés de communes a contribué à dénouer ce lien entre élus locaux et citoyens ; il aurait mieux valu faire des fusions de petites communes d' importance égale qu' agglomérer des petites communes autour d' une grosse (les petites communes sont dépouillées de leurs choix dans beaucoup de domaines, sans avoir d' avantages tarifaires liés au regroupement – piscine, médiathèque, école de musique...- avec l' argument que les impôts locaux sont différents) ; nous ne nous y sentons pas représentés !

Autre proposition : l' élection des présidents de COM-COM par le vote direct des citoyens. Un des (ancien ?) principes républicains est que celui qui prélève l' impôt doit être élu. Aujourd' hui, les présidents de com de com sont "choisis" parmi des personnes repérées dans les listes électorales à l' occasion des élections communales. Ce n' est pas du tout la même chose. Cela favorise les gros partis et les manœuvres politiciennes.

Les parlementaires :

- Le non-cumul des mandats semble une bonne chose, même s' il éloigne le député de sa base, car il est impossible d' avoir le temps de tout faire, sauf très petite commune.
- En contrepartie, pour exercer un mandat national, il faudrait d' abord avoir exercé un mandat local (pour se former).
- pas plus de 3 mandats successifs, même s' il peut être confortable de renouveler un élu « bien rodé ».
- un peu(?) de proportionnelle est souhaité, tout en veillant à garder une majorité stable par une prime au candidat en tête, sinon des négociations seront incontournables et ce seront les petits partis qui auront le pouvoir.
- Il n' est pas souhaité de réduire le nombre de parlementaires, mais il est souhaité d' en diminuer les privilèges : les indemnités, la retraite à vie, la prise en charge des frais funéraires ou autres avantages qui sont peut-être symboliques mais contribuent au sentiment d' injustice sociale.

- la question 16 est qualifiée de confuse : Sénat et CESE n'appartiennent pas à la même catégorie ; Le CESE plus important au niveau régional, doit avoir des pouvoirs.

Lutte contre l'abstention : voter est un droit civique et devrait être un devoir.

- une incitation financière est discutée, mais réfutée.

- il n'est pas souhaité de rendre le vote obligatoire.

- il faut prendre en compte les votes blancs dans l'expression des résultats (mettre à disposition des bulletins blancs dans les bureaux de vote ; la majorité du candidat sortant sera mieux évaluée)

Associer les citoyens aux grandes décisions et à la décision publique : tâche dite impossible !

- Le référendum national n'est pas retenu, car il devient vite « pour ou contre » le gouvernement en place ; par contre, dans un premier temps, il doit trouver sa place au niveau local à condition de n'être pas binaire dans ses réponses. Proposer les réponses sur une échelle de 0 à 10, par exemple.

- Un référendum national est souhaité en cas de décision gravissime à prendre : déclaration de guerre par exemple à l'échelon municipal, organiser 1 à 2 fois par an, en amont des projets, des conseils municipaux de débat ; ce qui sous-entend des salles municipales plus grandes.

Citoyenneté : les questions sont jugées tendancieuses, et parfois stupides, on y parle de tout et de rien.

Globalement :

- La laïcité est satisfaisante, bel équilibre de la loi de 1905.

- L'éducation est toujours évoquée pour améliorer les comportements civiques, lutter contre les incivilités ; éducation à l'école, mais aussi par l'exemple qui doit être donné par les responsables politiques : certaines altercations à l'Assemblée, sur les plateaux de TV désacralisent la fonction sans parler de l'homme ; les propos sont hypertrophiés, les petites phrases contribuent au « tous pourris ».

- Les discriminations dont nous sommes témoins dans un petit village, milieu protégé, sont à l'encontre des rares gens de couleur ici, des cas sociaux. Surtout, elles témoignent de l'injustice territoriale qui frappe nos aînés (sans épargner les plus jeunes) : discrimination numérique, sociale, domestique ; pour le moindre dépannage, il faut téléphoner, expliquer à une plate-forme anonyme qui ne comprend pas, qui s'énerve parce que ... et la personne âgée abandonne sa demande ! c'est souvent la mairie qui sera le recours ultime.

- La disparition des associations de proximité participe à une déshumanisation avec ses conséquences sur la vie sociale.

Immigration et intégration : Nous nous reconnaissons incompetents et ne voyons pas de solution globale à toutes ces questions.

- l'immigration peut être une chance dans nos campagnes désertifiées (pour nos écoles, nos maisons médicales, nos commerces... en bref, la vie dans les campagnes !) à condition d'être aidée administrativement et financièrement par l'état, qui a parfois été long à donner les autorisations, compte tenu de l'urgence de la situation.

- La politique du regroupement familial instaurée dans les années 70 nous paraît légitime ; mais elle ne répond pas à la crise migratoire qui accompagne la misère, la guerre, les conséquences à venir du changement climatique.

- Pour les réfugiés économiques, l'aide au développement sur place est préférée.

- Pour les déplacés climatiques (depuis le Sud, mais aussi depuis l'Europe), pour les réfugiés politiques, nous avons des maisons vides, des terrains livrés aux broussailles...mais nous sommes conscients que la population n'est pas toujours favorable à l'accueil et qu'il faudra obtenir un consensus préalable ou bousculer nos habitudes.

- Quant à l'intégration : les associations de proximité ne sont pas suffisantes ; un travail en collaboration avec les services de l'état est nécessaire.